

Groupe de l'Agriculture

Le groupe de l'agriculture a beaucoup apprécié le travail mené sur un sujet délicat. La qualité de ce rapport et de cet avis permettent de mesurer la difficulté et la complexité de la distribution des produits alimentaires et des relations entre les acteurs de la filière.

Le groupe a surtout apprécié la tonalité adoptée par le rapporteur. Le point de vue est ferme à la faveur d'un juste équilibre entre les parties prenantes et surtout d'une meilleure répartition de la valeur ajoutée.

Le sujet est essentiel pour la profession agricole et il fait partie de nos priorités. En effet, nous savons que la force de notre agriculture et de nos exploitations agricoles passe notamment par la qualité de nos relations avec nos partenaires, car sur eux reposent la valorisation et la distribution de nos productions.

Chacun doit avoir sa juste place dans la chaîne alimentaire. Nous défendons depuis longtemps la contractualisation, et nous attendons que se multiplient les partenariats entre les producteurs, les transformateurs et les distributeurs. Ceci dit, ces engagements ne seront réels et durables que s'ils sont « gagnant-gagnant » pour chacun et s'appuient sur une relation de confiance. Notamment en faisant respecter la juste place des agriculteurs dans les négociations commerciales.

Alors que le Président de la République a annoncé une réforme de la LME, la profession propose de renverser la mécanique de construction du prix par des négociations commerciales se déroulant en deux temps. D'abord entre agriculteurs et industriels, avec une prise en compte de tout ce qu'intègrent nos coûts de production dans la détermination du prix, puis une répercussion de cette négociation dans les contrats entre transformateurs et enseignes de la distribution. C'est une condition essentielle pour que les agriculteurs ne soient plus la seule variable d'ajustement.

D'autres points nous tiennent également particulièrement à cœur et nous avons eu l'occasion de les partager en section. Il s'agit notamment de l'Observatoire des prix et des marges qui est un outil dont la pertinence est unanimement reconnue et nous devons nous saisir des résultats pour dépasser les constats. Il s'agit aussi de la promotion des productions françaises dans nos cantines et restaurants, qui est un levier majeur pour nos prix et la vitalité de nos territoires. Il s'agit encore de l'obligation de l'étiquetage de l'origine des viandes et du lait dans les produits transformés.

Enfin, sur la responsabilité des producteurs eux-mêmes, l'avis le souligne également : les agriculteurs doivent continuer à s'organiser et à confirmer ainsi leur pouvoir économique pour mieux équilibrer les rapports de force et obtenir un juste retour aux producteurs.

Le groupe de l'agriculture a voté en faveur de ce texte.